

~~AU QUÉBEC,
LE SYSTÈME
D'ÉDUCATION PUBLIC
ET UNIVERSEL
ASSURE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES!~~



LE DISCOURS DOIT CHANGER

PARLONS
DE PAUVRETÉ!



Entre les jeunes issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé, il y a un écart de diplomation de **25 points de pourcentage** 7 ans après leur entrée au secondaire.

Le caractère inégalitaire de notre système d'éducation se rencontre à tous les niveaux, des CPE aux études supérieures.

Faute de ressources financières pour accéder à une garderie privée, les familles de dizaines de milliers d'enfants se retrouvent en attente d'une place subventionnée dans un service de garde éducatif. Au primaire et au secondaire, « l'école à trois vitesses » engendre une ségrégation elle aussi basée sur la capacité de payer des familles, réduisant ainsi les chances des enfants issus d'un milieu moins nanti d'accéder aux études supérieures.

Le gouvernement se doit d'assurer la gratuité de la formation scolaire, des centres de la petite enfance aux études supérieures.



**JOIGNEZ-VOUS
À NOUS !**
#parlonspauvrete



Collectif pour un
Québec sans pauvreté
pauvrete.qc.ca